

Unité d'Enseignement à Choix En 6^e année



Principes & Fonctionnement

- En 6^{ème} année avoir obtenu 80h au minimum soit 4 Unités 😊
- Les étudiants redoublant conservent l'acquis de leur UE à choix.
- **Dès que vous avez terminé vos UE à choix** faire valider vos UE par l'enseignant sur le carnet d'UE (disponible sur J@lon) et rapporter ce carnet à la scolarité.



Des questions?

odontologie.scolarite@unice.fr

04 89 15 22 53